ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
504, 5ième Avenue
Verdun (Qc) H4G 2Z1
Tél. : (514) 765-7595

ORDRE DU JOUR

Réunion du conseil d'établissement de l'école
Notre-Dame-de-Lourdes

Le 17 octobre à 19 h 00

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2017
4. Questions du public
5. Précisions concernant le déroulement des séances.
6. Règles de régie interne
7. Dénonciation d'intérêt des membres du C.É. (a. 70)
8. Signature officielle des membres pour la commission scolaire
9. Adoption : Budget du conseil (a. 66)
10. Adoption : Projet de convention de gestion (a. 209.2)
11. Approbation : Mise en œuvre des services complémentaires (a. 88)
12. Discussion : Facebook pour l'école
13. Information : projet cour d'école des maternelles 4 ans.
14. Information provenant de l'OPP
    a. Approbation de la soirée cinéma du 27 octobre 2017
    b. Approbation de la vente de livres usagés à la remise du premier bulletin
15. Information provenant du personnel de l'école
16. Information provenant de la représentante de la communauté
17. Information provenant de conseil régional

18. Varia
    a. Formation des membres du conseil
    b. Question concernant le transport scolaire
    c. Support à vélo
19. Levée de l’assemblée.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
504, 5ième Avenue
Verdun (Qc) H4G 2Z1
Tél. : (514) 765-7595

PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement de l'école
Notre-Dame-de-Lourdes

Tenue le 7 septembre 2017 à 21 h 15

Présences :

Mme Hélène Marchand	Parent
Mme Mélanie Lacroix	Parent
Mme Claudie Laprise	Parent
Mme Myriam Francoeur	Parent
Mme Julie Villeneuve	Parent
M. Raphaël Gani	Parent
Mme Sylvie Dubé	Enseignante
Mme Lucie Lefebvre	Enseignante
Mme Virginie Rousseau	Représentante des employés de soutien
Mme Katy Dagenais	Représentante du SDG
M. Bertrand Groulx	Représentant des professionnels non enseignant.
Mme Francyne Blier	Représentante de la communauté (JAIME)

Absences :

Mme Catherine Jeannotte	Enseignante-orthopédagogue

Était également présent, Charles Barrette, directeur de l'école

1 Vérification du quorum et ouverture de la séance

Constatant le quorum, la présidente ouvre officiellement la séance à 19h00.

2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points # 16, et les trois points du varia. L'ordre du jour est proposé par Mme Villeneuve et adopté à l'unanimité.

3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2017

Le procès-verbal de la séance du 7 septembre est proposé par Mme Francoeur et adopté à l'unanimité.

4 Questions du public

En l'absence de public, aucune question n'est posée

5 Précisions concernant le déroulement des séances.

La direction souligne l'importance de bien gérer le droit de parole pour que chacun puisse s'exprimer dans le respect.

6 Règles de régie interne

Mme Marchand indique qu'il y a un document proposé pour s'établir des règles de régie interne. Mme Marchand précise qu'il faut penser à un mécanisme pour qu'un membre substitut soit présent en cas d'absence d'un membre parent. Après discussion, il est convenu que lorsque Mme Marchand est informée de l'absence d'un membre parent, elle enverra un courriel aux parents substituts. La 1ère personne à répondre positivement sera la personne désignée.
Mme Blier nomme l'importance qu'elle perçoit qu'il y ait des règles de régie interne. Elle se propose d'aider Mme Marchand pour les créer.

7 Dénonciation d'intérêt des membres du C.É. (a. 70)

La direction rappelle que si un membre du conseil a un intérêt personnel lorsqu'un sujet est traité, ce membre doit en aviser le conseil, se retirer des discussions et du vote.

8 Signature officielle des membres pour la commission scolaire

Il y a signature de Mme Laprise d'un document à retourner à la commission scolaire, en lien avec son poste de déléguée substitut au comité régional de parents.

9 Adoption : Budget du conseil (a. 66)

Le conseil dispose de 375,00 $ pour son fonctionnement. Mme Marchand rappelle comment les sommes ont été utilisées par les années passées. Quelques propositions sont faites. Comme il n'y a pas d'obligation à prendre la décision tout de suite, Mme Marchand propose aux membres d'y réfléchir et que la décision sera prise à une date ultérieure.

10 Adoption : Projet de convention de gestion (a. 209.2)

Le directeur explique le rôle de la convention de gestion. Il explique les cibles sélectionnées. La convention de gestion est proposée par Mme Lacroix et adopté à l'unanimité.
Lors du traitement de ce point, un excursus est fait sur la douance. La direction propose de faire une présentation du référentiel CSMB à propos de la douance à la prochaine séance. Le conseil se montre en faveur d'une telle présentation.

11 Approbation : Mise en œuvre des services complémentaires (a. 88)

La direction explique que les enseignants ont demandé qu'ils soient plus impliqués dans le processus de sélection des élèves qui auront du service de palier III. Ce faisant, nous serions également plus cohérents avec l'approche Réponse À l'Intervention (R.À.I.) qui est en vigueur depuis trois ans à l'école. Le tout devant

être consigné dans le document officiel de la mise en œuvre des services complémentaires.

De plus, la psychologue scolaire, en a profité pour ajouter une section concernant son service dans le document.

Le document a reçu l'aval du Comité Local pour les Élèves à Risque, les Élèves Handicapés ou en Difficulté d'Apprentissage ou d'Adaptation (C.L.E.R.E.H.D.A.A.) et du Comité de Participation des Enseignantes et Enseignants (C.P.E.E.).

Sur proposition de M. Gani, le conseil approuve le document.

12 Discussion : Facebook pour l'école

Mme Marchand rappelle qu'il y a une page Facebook fait par l'O.P.P. Mme Francoeur mentionne que ce Facebook est tenu à jour par elle-même et Mme Marchand. Il est précisé que plusieurs document du site Internet de l'école ont été numérisés et portés sur cette page. De plus Mmes Francoeur et Marchand s'assurent qu'il y a un contrôle sur ce qui est écrit et qu'au besoin des commentaires sont retirés. Afin de promouvoir ce mode de communication, le directeur fera parvenir à tous les parents de l'école, via le site internet, les coordonnées de la page Facebook De plus, lorsqu'un document sera ajouté sur le site de l'école, la direction ou M. Boisvert fera parvenir à Mme Francoeur copie du document pour qu'il soit également déposé sur la page Facebook.

13 Information : projet cour d'école des maternelles 4 ans.

La direction explique la démarche amorcée pour améliorer la cour des maternelles 4 ans. Des discussions s'ensuivent sur les besoins du reste de la cour.

Un nouveau comité sera mis en place pour avoir une vision à plus grande échelle des besoins en aménagement des cours de l'école.

Le projet déposé est proposé par Mme Francoeur et adopté à l'unanimité. Il sera considéré comme une phase « A », d'un projet de plus grande envergure.

14 Information provenant de l'OPP

a. Approbation de la soirée cinéma du 27 octobre 2017

Mme Marchand propose une levée de fonds sous forme de soirée cinéma. Elle en donne les détails. Sur proposition de Mme Villeneuve, la soirée cinéma est adoptée

b. Approbation de la vente de livres usagés à la remise du premier bulletin

Mme Marchand propose une levée de fonds par la vente de livres recueillis. Proposé par Mme Dagenais, adopté à l'unanimité

15 Information provenant du personnel de l'école

Mme Dagenais fait état des prochaines sorties au service de garde, particulièrement les sorties du 20 octobre. De plus, dans l'Info-Parents, le service de garde veut faire des capsules à l'attention des parents.
Mme Lefebvre fait mention de la fête de l'Halloween qui s'en vient. Elle aura lieu le 31 octobre en PM à l'école.
La direction informe le conseil que toutes les vitres de l'école seront lavées cette année. Il est question de faire réparer l'intercom également.
Il y a eu dépistage visuel des élèves de l'école. Sur tous les élèves dépistés, ce sont 73 qui ont besoins d'avoir une évaluation complémentaire.
Il y a eu prise de photo avec une nouvelle compagnie. Il y a des satisfactions et une insatisfaction concernant une partie plus éducative qui avait été annoncée et qui n'a pas eu lieu.
Mme Lefebvre fait état du projet pilote que les classes de 2e année sont en train de vivre. Elle mentionne que c'est apprécié, mais qu'il y a des adaptations à faire.

16 Information provenant de la représentante de la communauté

Mme Blier explique le programme J'AIme lire avec Mon Enfant (JAIME), pour lequel elle est bénévole depuis plusieurs années. Elle mentionne qu'il reste deux places pour notre école. La direction dit qu'elle fera le suivi.

17 Information provenant de conseil régional

La rencontre aura lieu le lendemain (18 octobre). Il n'y a pas de compte rendu à faire pour l'instant.

18 Varia

a. Formation des membres du conseil

Mme Marchand informe le conseil qu'une formation est offerte par la CSMB pour les membres du conseil. Elle donne les coordonnées pour les personnes intéressées.

b. Question concernant le transport scolaire

Mme Francoeur se demande pourquoi les autobus scolaires, laissent tourner le moteur de leur véhicule, en fin de journée, lorsqu'ils attendent les enfants. La direction fera le suivi.

c. Support à vélo

M. Gani apporte la réflexion sur les supports à vélos. Il propose que le conseil se positionne afin de favoriser les saines habitudes de vie. Il propose qu'une place de stationnement soit retirée pour le stationnement des véhicules pour y placer des supports à vélos. Plusieurs discussions s'ensuivent. La direction ne se montre pas favorable à ce projet. Il est proposé de s'informer à la municipalité sur les possibilités de leur part.

19 Levée de l'assemblée.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 27.

_____	_____
Hélène Marchand	Charles Barrette
Présidente du C.É.	Directeur